

PAR COURRIEL

Québec, le 2 novembre 2020

Madame Sophie Turcotte  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
sophie.turcotte@mern.gouv.qc.ca

**Objet : Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des  
stériles à la mine de fer du lac Bloom – DQ3 – Questions complémentaires**

---

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici **le 4 novembre à 9 h** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

## **Solutions de rechange**

1. Est-ce que le MERN est au fait de sites miniers, en activité ou non, où les résidus ou les stériles générés auraient été transportés à plus de 10 km des limites de la fosse ? Si oui lesquels ?
2. Y a-t-il une loi, un règlement une politique ou une directive qui interdit ou contraint le remblaiement d'une fosse à ciel ouvert si celle-ci contient encore des ressources ? Si oui, veuillez les identifier.